



DE LA FERME À L'ASSIETTE

Fruits, légumes et politiques



Le secteur canadien des fruits et légumes frais a été à l'avant-garde de la mise en œuvre de pratiques durables, bien avant que la durabilité ne fasse partie des valeurs fondamentales du gouvernement. Or, ce secteur a besoin d'un soutien fédéral accru pour créer les conditions nécessaires à des activités durables sur les plans environnemental, social et économique au Canada, tout en lui assurant une solide compétitivité à l'échelle internationale.

SAVIEZ-VOUS?

La chaîne d'approvisionnement en fruits et légumes frais représente une valeur à la ferme de **5,7 milliards de dollars et soutient près de 250 000 emplois** dans des collectivités rurales, urbaines et de banlieue partout au Canada.

Statistique Canada, 2021, et Rapport du REIR, 2019

SAVIEZ-VOUS?

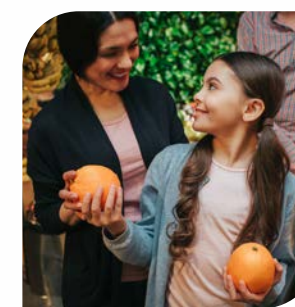
Le financement consenti par le Canada pour la lutte contre les changements climatiques est loin derrière celui des autres marchés : il représente à peine **0,5 % des recettes agricoles, contre 1,7 % aux États-Unis et 1,8 % dans l'Union européenne.**

Banque Royale du Canada, 2023

SAVIEZ-VOUS?

Plus de **26 % des Canadiens ont réduit leur consommation de fruits et légumes** au cours de la dernière année en raison de l'augmentation des prix.

Université de Guelph, 2022



L'agriculture et l'accès à la nourriture en tête des priorités fédérales.

PRINCIPALE REVENDICATION : mettre en place une collaboration proactive entre les ministères et les différents ordres de gouvernement afin que la production alimentaire et l'accès à la nourriture occupent une place prioritaire dans la législation, les politiques, les réformes réglementaires et la gestion des situations d'urgence.



Protection financière.

PRINCIPALE REVENDICATION : voter en faveur du projet de loi C-280, Loi sur la protection financière pour les producteurs de fruits et légumes frais, afin de soutenir la viabilité à long terme des entreprises canadiennes de fruits et légumes.



Main-d'œuvre.

PRINCIPALE REVENDICATION : mettre en place une stratégie nationale sur la main-d'œuvre agricole qui tient compte de la situation actuelle et future de la main-d'œuvre et des compétences recherchées dans toute la chaîne d'approvisionnement alimentaire.



Stratégie nationale sur la chaîne d'approvisionnement.

PRINCIPALE REVENDICATION : faire en sorte que la stratégie nationale sur la chaîne d'approvisionnement tienne compte des besoins de la chaîne d'approvisionnement en fruits et légumes frais et du transport de nos produits extrêmement périssables, afin d'appuyer la sécurité alimentaire et de réduire le gaspillage alimentaire.



Stratégie pour une agriculture durable.

PRINCIPALE REVENDICATION : consentir des investissements stratégiques dans des outils comme l'Indice national de rendement agroalimentaire, le Centre de la lutte antiparasitaire, la nouvelle Agence canadienne de l'eau et autres, à l'appui d'une stratégie efficace pour une agriculture durable.

